

ARTICLES

JUILLET 2010

TECHNOLOGIE

Nos cerveaux attaqués par le net... vraiment ?

LEMONDE.FR | 02.07.10 | 18h54 •

Tel est le cri d'alarme que lancent (à nouveau) quelques Cassandre des nouvelles technologies, estime [Nick Bilton pour le New York Times](#). Nicholas Carr ([blog](#)), dans son nouveau livre, *The Shallows* (qu'on pourrait traduire par "le bas-fond", pour désigner quelque chose de peu profond, de superficiel, de futile : le livre est sous-titré "ce que l'Internet fait à nos cerveaux"), affirme qu'Internet, les ordinateurs, Google, Twitter et le multitâche transforment notre activité intellectuelle au détriment de notre capacité à lire des choses longues, activité critique pour le fonctionnement de nos sociétés. Carr estime que le web avec son hypertexte coloré et son abîme sans fin d'informations morcelées, nous rend stupide, comme il le résume dans une tribune [publiée récemment sur Wired](#) pour présenter son livre :

"Il n'y a rien de mal à absorber rapidement et par bribes des informations. Nous avons toujours écrémé les journaux plus que nous ne les avons lus, et nous gérons régulièrement les livres et les magazines avec nos yeux pour en comprendre l'essentiel et décider de ce qui nécessite une lecture plus approfondie. La capacité d'analyse et de navigation est aussi importante que la capacité de lire et de penser profondément attentivement. Ce qui était un moyen, un moyen d'identifier l'information pour une étude plus approfondie, est devenu une fin en soi, est devenu notre méthode préférée à la fois pour apprendre et analyser. Éblouis par les trésors du Net, nous sommes aveugles aux dégâts que faisons peser sur notre vie intellectuelle et notre culture.

Ce dont nous faisons l'expérience est, dans un sens métaphorique, une inversion de la trajectoire de civilisation : nous évoluons de cultivateur de la connaissance personnelle en cueilleurs de la forêt de données électroniques. Dans ce processus, il semble que nous soyons voués à sacrifier une grande partie de ce qui rend nos esprits si intéressants."

Soucieux de propositions concrètes, Nicholas Carr va même jusqu'à [proposer de repousser les liens hypertextes en fin d'article](#), pour faciliter la lecture et la concentration et éviter toute distraction (voir Narvic, ["Le lien est-il en train de tuer le texte ?"](#)).

L'EXPÉRIENCE MODIFIE LE CERVEAU... ET ALORS ?

Pourtant, tout le monde n'est pas aussi catégorique. Le psychologue et cogniticien [Steven Pinker](#) rappelle dans le [New York Times](#) que la défiance actuelle n'a rien de nouveau. Les mêmes choses ont été dites après l'invention de l'imprimerie, des journaux, du livre de poche ou de la télévision. C'est la fonction même de nos cerveaux d'apprendre de nouvelles choses. *"Les critiques des nouveaux médias utilisent parfois la science elle-même pour faire valoir leur cause, en invoquant des recherches qui montrent comment "l'expérience peut modifier le cerveau". Mais les neuroscientifiques roulent des yeux à un tel discours. Oui, chaque fois que nous apprenons une information ou une compétence, la façon dont sont reliés nos neurones change. L'existence d'une plasticité neuronale ne signifie pas que notre cerveau est une masse d'argile broyée par l'expérience."*

Le journaliste scientifique, Jonah Lehrer, auteur de *Comment nous décidons*, affirme également [dans une magistrale réponse à Nicholas Carr](#) qu'il est encore trop tôt pour tirer une conclusion sur les effets négatifs du web. Les éléments de preuves qu'utilisent les Cassandre

de l'Internet pourraient tout à fait être utilisés pour affirmer que nous ne devrions pas marcher dans une rue parce que la charge cognitive y est beaucoup trop grande, comme l'affirmait en 2008 un groupe de scientifique de l'université du Michigan, montrant les effets dramatiques d'une ballade en ville sur la mémoire, la maîtrise de soi et l'attention visuelle (voir "[Comment la ville nuit-elle à notre cerveau](#)"). *"Sur la base de ces données, il serait facile de conclure que nous devrions éviter la métropole, que les rues de nos villes sont un endroit dangereux et qu'il vaudrait mieux rester à la maison et jouer sur Google. Ce serait un argument à courte vue, basée sur une lecture limitée d'un ensemble très limité de données"*, répond Lehrer.

Carr soutient que nous sommes en train de nous saboter, en passant d'une attention soutenue à la superficialité frénétique de l'Internet. Selon lui, du fait de notre plasticité neuronale, nous sommes en train de devenir les miroirs du médium qu'on utilise. Pour Carr, le cerveau est une machine à traitement de l'information qui est façonnée par la nature des informations qu'elle traite.

Il ne fait aucun doute que l'Internet change notre cerveau, rappelle Lehrer. *"Tout change notre cerveau"*. Mais Carr néglige de mentionner que l'Internet est aussi bon pour l'esprit. Une étude sur l'ensemble des études consacrées aux effets cognitifs des jeux vidéo par exemple montre que le jeu conduit à des améliorations significatives des performances de plusieurs tâches cognitives, de la perception visuelle à l'attention soutenue. Même Tetris peut participer à une augmentation marquée de notre capacité à traiter de l'information. *"Une étude en neurosciences de 2009 de l'université de Californie à Los Angeles, a constaté que l'exécution de recherches sur Google a conduit à une activité accrue dans le cortex préfrontal dorsolatéral (en comparaison avec la lecture d'un texte sous forme de livre) [voir : "[Le papier contre l'électronique : lequel nous rend plus intelligent ?](#)"]*. Fait intéressant, cette zone du cerveau sous-tend des talents précis comme l'attention sélective et l'analyse intentionnelle que Carr dit avoir disparu à l'âge de l'Internet. *En d'autres mots, Google, ne nous rend pas stupide, car l'exercice de nos muscles mentaux nous rend toujours plus intelligents."*

L'esprit est une machine pluraliste : *"Cela ne signifie pas que l'essor de l'internet ne va pas nous conduire à la perte d'importants talents mentaux"*, estime Lehrer qui donne un contre-exemple frappant. *"Par exemple, lors de l'alphabétisation, quand les enfants apprennent à décoder les lettres, ils usurpent gros morceaux du cortex visuel précédemment consacré à la reconnaissance des objets. Le résultat final est que les humains alphabétisés sont moins en mesure de "lire" les détails du monde naturel."*

Jonah Lehrer nous invite à faire attention de ne pas confondre les études sur le multitâche et ses effets et les études sur les effets du web, de l'Internet et des écrans et à rester prudent pour ne pas tirer de conclusions hâtives d'études imparfaites et provisoires. L'Internet ne va pas nous transformer en simples unités de traitement du signal, comme le suggère Carr.

Une grande partie du livre de Carr s'intéresse au coût cognitif des traitements multitâches, un terrain scientifique bien balisé depuis 50 ans, notamment par Herbert Simon. Le cerveau est une machine bornée et on sait bien mieux comprendre pourquoi parler au téléphone en conduisant risque de provoquer un accident, estime Jonah Lehrer. Mais même ici, les études sont complexes. Le jeu vidéo par exemple semble améliorer notre capacité à [effectuer plusieurs tâches à la fois \(.pdf\)](#). Certaines études ont constaté que [la distraction encourage la transformation inconsciente](#), ce qui conduit à de meilleures décisions dans des situations complexes. En d'autres termes, s'amuse Lehrer, la prochaine fois que vous êtes confrontés à un choix très difficile, vous devriez peut-être faire un peu de multitâche pendant quelques heures... D'autres études ont constaté que les distractions temporaires peuvent accroître la créativité. Enfin, il y a également des études qui montrent [les avantages à laisser son esprit vagabonder...](#)

Pour aller dans le sens de Lehrer, il me semble que, peut-être plus que dans d'autres disciplines, les protocoles d'expérimentation des neuroscientifiques défendent souvent des

thèses. On tombe facilement dans des propos radicaux autour de tout ce qui touche "les technologies de l'esprit". La science et l'imagerie médicale semblent convoquées pour apporter des preuves. Alors que les différences de protocoles entre une étude l'autre, la petitesse des populations étudiées, nécessiterait beaucoup de prudence dans les conclusions. Ainsi, les mesures et résultats obtenus par l'imagerie par résonance magnétique sont peu reproductibles et s'avèrent bien moins fiables que ne le pensent les chercheurs qui l'utilisent, [estime une récente étude](#).

Tout cela ne signifie pas que nous devrions toujours être distraits, mais cela suggère que l'attention n'est pas nécessairement un idéal, rappelle fort justement Jonah Lehrer. *"La plus grande leçon, je pense, c'est que nous devons nous méfier de privilégier certains types de pensée sur les autres. L'esprit est une machine pluraliste."*

LA CULTURE N'EST PEUT-ÊTRE PAS BONNE POUR LE CERVEAU, MAIS C'EST UNE BONNE CHOSE POUR L'ESPRIT

Pourtant, comme Carr, Lehrer s'inquiète du risque de perte culturelle avec l'arrivée des nouvelles technologies. Comme Carr, Lehrer partage un goût pour les œuvres culturelles denses et difficiles. L'Internet, et la télévision avant lui, rendent certainement plus difficile pour les gens de se plonger dans la littérature, de trouver un moment de calme pour cela. De calme et d'ennui, car la littérature est aussi le lieu idéal de la rêverie. Elle n'est pas toujours le lieu de l'attention soutenue que désire Carr, au contraire. Mais l'argument de la défense de la culture n'a pas besoin des neurosciences pour être tenu, explique Lehrer. On n'a pas besoin d'évoquer le risque qu'encourt notre plasticité neuronale pour espérer que nous serons toujours aux prises avec des textes difficiles comme Auden, Proust ou Tolstoï. *"Si nous sommes en désaccord sur la science, je pense que nous sommes d'accord sur le fait que se livrer à de la littérature est un élément essentiel de la culture. Ce n'est peut-être pas bon pour notre cerveau, mais c'est une bonne chose pour l'esprit. Nous avons besoin de Twitter et de "La terre vaine" ([The Waste Land de T. S. Eliot](#))."*

Notre cerveau n'a pas évolué naturellement pour nous permettre de lire : la lecture est une tâche contre nature, pour laquelle nos cerveaux ont besoin d'entraînement pour apprendre. Maryanne Wolf, directrice du [Centre pour la lecture et la recherche sur le langage](#) de la Tufts University et auteur de Proust and the Squid elle-même, rappelle que notre cerveau n'a pas été conçu pour lire. *"Nous avons appris à le faire par une capacité extraordinairement ingénieuse de réorganisation de "pièces d'origines" – comme le langage et la vision, tous deux génétiquement programmés pour se dérouler de façon ordonné dans n'importe quel environnement nourricier."*

La recherche montre que chaque média apporte des attributs positifs, [rappelle Nick Bilton](#). Les neurosciences ont montré que jouer à des jeux vidéo stimule des aires de notre cerveau qui contrôlent la mémoire de travail, la coordination des mains et des yeux et peut stimuler et améliorer plusieurs compétences cognitives. La lecture stimule des zones responsables de la réflexion, du raisonnement et de l'analyse critique. La narration auditive stimule des zones impliquées dans la créativité, la pensée contextuelle et les fonctions exécutives.

"On pourrait faire valoir que le Web, qui est la bibliothèque ultime de mots, vidéo, images, interactivité, du partage et de la conversation, est l'endroit par excellence pour apprendre."

Hubert Guillaud

SOCIETE

France, que fais-tu de ta jeunesse ?

LE MONDE MAGAZINE | 04.07.10 |

Quelle place la société française accorde-t-elle aux jeunes ? Alors que le dossier des retraites monopolise le débat politique, les moins de 25 ans restent les premières victimes de la crise économique : 23 % d'entre eux subissent le chômage. La dernière fois que les jeunes français sont descendus massivement dans la rue, c'était au printemps 2006. Ils manifestaient contre le contrat première embauche. Le CPE permettait à l'employeur de mettre fin au contrat de travail sans justification pendant deux ans. Par leur forte mobilisation contre ce symbole d'une précarité imposée, les jeunes avaient alors obtenu le retrait du texte.

Quatre ans plus tard, la société s'engluie dans le pessimisme. *"La peur de l'avenir n'est nulle part aussi grande qu'en France et n'a historiquement jamais été aussi répandue dans ce pays qu'aujourd'hui"*, constate Eric Maurin, auteur de *La Peur du déclassement* qui, en 2009, a figuré parmi les vingt essais les plus vendus en France. C'est lui que *Le Monde Magazine* a choisi d'interroger pour savoir si les difficultés d'insertion des jeunes peuvent créer une *"génération sacrifiée"*. Nous sommes aussi allés à la rencontre d'étudiants qui avaient lutté contre le CPE pour voir où ils en sont de leur parcours.

Pour Eric Maurin, les fractures majeures ne sont pas générationnelles, mais plus que jamais sociales et territoriales. Attisant les clivages, la crise pourrait entraîner *"un risque majeur de dislocation de la société"*. Explications.

Le débat sur les retraites a éclipsé le problème de l'entrée sur le marché du travail ; les jeunes seraient-ils les oubliés des politiques publiques ?

Eric Maurin : La société française s'organise autour de statuts très protecteurs, mais difficiles et longs à acquérir. L'une des caractéristiques profondes d'un tel système social est de tolérer de très fortes inégalités entre les différents âges de la vie, la jeunesse étant l'âge sur lequel se concentrent toutes les incertitudes. La situation de la jeunesse est en fait la variable d'ajustement qui permet à ce type de société d'absorber les chocs, montée du chômage, pénurie de logements.

Dans ce système, les jeunes sont traditionnellement les parents pauvres des politiques publiques, on laisse plutôt les familles s'en charger. Il y a une grande frilosité à mettre en place des politiques de soutien public, d'aide sociale en direction des jeunes.

D'une société de classes, sommes-nous passés à une société de générations, où l'âge est discriminant ?

Le vieillissement de la population modifie incontestablement l'équation politique du pays. Mais les déchirures majeures ne sont pas générationnelles : elles restent sociales et territoriales. Depuis plus de vingt ans, les classes moyennes du privé sont objectivement en régression par rapport aux autres classes sociales. Elles souffrent de progressions nettement moindres de pouvoir d'achat, d'une exposition beaucoup plus forte au chômage, d'une incertitude croissante sur les retraites.

Les classes moyennes du public doivent de leur côté endurer une stigmatisation permanente de leur statut supposé de privilégié, agression ressentie comme d'autant plus injuste que ce statut a été difficile à acquérir. La crise attise ces clivages et un cocktail social explosif se met en place, tout à fait comparable à celui des années 1930. D'autant plus explosif qu'il se superpose aujourd'hui à de redoutables cassures territoriales.

La tendance de fond de la société française est au séparatisme, à la constitution de ghettos de riches hyperprotégés, d'un côté, et de zones où se concentrent toutes les pauvretés de l'autre. Rien n'est fait, actuellement, qui soit à la hauteur de l'enjeu. Là réside un risque majeur de dislocation de la société.

François Hollande parle d'une "génération sacrifiée", Dominique de Villepin s'inquiète du sort fait aux jeunes. Le constat est pessimiste...

Ces prises de position mélangent une analyse en termes de génération et une analyse en termes d'âge, alors que c'est complètement différent. En termes d'âge, c'est-à-dire de situations qu'une personne d'une génération donnée occupe successivement au cours de sa vie, il y a effectivement de très fortes inégalités en France. Surtout entre le début et le milieu de la carrière.

A chaque instant, ces inégalités entre classes d'âge se confondent avec des inégalités entre générations. C'est ce qui rend toujours possible, en France, de parler des jeunes comme d'une génération sacrifiée, alors qu'en tant que génération, ils ne sont ni plus ni moins sacrifiés que les générations précédentes.

En fait, les jeunes d'aujourd'hui sont dans une situation meilleure que la génération du début des années 1960 au même âge. Quand vous comparez les générations successives, le pouvoir d'achat à un âge donné s'est énormément amélioré du début du siècle jusqu'à la génération du baby-boom ; après, on assiste à une stagnation entre la génération qui est jeune au début des années 1950 et celle du début des années 1960, et depuis cela repart à la hausse.

Les dernières générations dont on peut observer le niveau de vie à 30 ans sont plutôt mieux loties que les précédentes au même âge. La génération sacrifiée, s'il y en a une, est en réalité celle du début des années 1960.

Nous ne sommes donc pas dans une situation de conflit de générations en termes de partage des richesses, d'intérêt...

Si le discours catastrophiste sur la "génération sacrifiée" peine à trouver sa traduction politique, c'est parce que chaque génération que l'on dit sacrifiée – c'est-à-dire les jeunes que l'on observe à un moment T – ne se considère pas en réalité comme une génération.

Les jeunes se vivent à un âge particulier de leur vie, et ils savent bien qu'ils sont dans un système où s'acquièrent progressivement des protections, des statuts ; c'est pour cela qu'ils sont souvent les premiers à défendre l'édifice. Ils ne veulent pas que soit détruit cet horizon qu'ils espèrent atteindre en cinq à dix ans. Chacun se vit comme un vieux en puissance.

Est-ce pour cela que les jeunes défendent souvent des acquis comme le bac, et contestent tout nouveau type de contrat de travail (le CIP de Balladur, le CPE de Villepin) ?

Oui, parce qu'ils savent que ces acquis correspondent à des étapes dans leur vie. Ils ne les perçoivent pas comme des institutions qui excluent, mais comme des moyens de promotion au fil des âges de la vie. Ils refusent tout ce qui s'apparente à une destruction de ces repères.

Peut-on parler d'une "génération précaire" ?

Les contrats précaires ne datent pas d'aujourd'hui. Ils furent institués dès la fin des années 1970, après le premier choc pétrolier, sous la présidence de Giscard. C'était une période très déstabilisante pour l'économie française. Le retour d'une croissance forte n'empêche pas l'explosion du chômage des jeunes.

Le modèle social issu des "trente glorieuses" semble alors conduire le pays dans une impasse. Raymond Barre est contraint d'amender le modèle, en favorisant la création de nouveaux statuts, moins protégés (CDD, institutionnalisation de l'intérim, etc.). A partir de cette période-là, le sort des jeunes va être indissociable de ces nouveaux contrats précaires.

Les retraités d'aujourd'hui ne sont-ils pas les plus privilégiés, ceux qui ont eu tous les avantages ?

Objectivement, c'est vrai. Mais peut-on en faire un objet politique ? Est-ce que cela peut nourrir du ressentiment dans la société, des tensions et des clivages ? Pas si sûr, car le système n'a pas vraiment été manipulé. Il y a de très fortes inégalités entre les générations du point de vue des bénéfices que chacune peut, ou pourra, tirer de ce système de retraite. Mais ces déséquilibres sont une conséquence mécanique des caractéristiques institutionnelles du système. En fait, comme souvent, le ressentiment et la force de résistance seront sans doute plus forts chez ceux auxquels le système a le plus bénéficié.

Cette société de statuts est aussi très liée à l'acquisition de diplômes. Tout se joue très vite et très tôt ; cette logique peut-elle être remise en cause ?

Le système scolaire français est une institution qui trie et classe les élèves, notamment au collège et au lycée. Paradoxalement, c'est encore plus vrai aujourd'hui qu'avant la grande démocratisation scolaire qu'a connue le pays. Le système a atteint un degré de sélectivité parfait.

Autrefois, on isolait les 20 % de l'élite, et les 80 % restant demeuraient relativement égaux. Aujourd'hui, le système produit une hiérarchie beaucoup plus serrée. Personne n'y échappe, entre ceux qui échouent au collège et ceux qui poursuivent au lycée, entre ceux qui sont orientés vers une filière professionnelle et ceux que l'on garde dans une filière générale, ceux qui rejoignent les sections S et les autres, etc.

En outre, cette hiérarchie est perçue par les familles comme reflétant le mérite de l'élève, et c'est pourquoi elle est acceptée et très difficile à remettre en cause. Tout ce que cette opération de sélection doit aux inégalités sociales entre enfants reste largement occulté.

Mais si elles demeurent fortes, les inégalités entre enfants de milieux sociaux différents ne se sont toutefois pas aggravées au fil du temps, contrairement à une vulgate catastrophiste.

Qui a profité de la démocratisation scolaire de ces dernières décennies ?

Ce sont les classes populaires qui ont le plus bénéficié de l'expansion scolaire de l'après-guerre, les enfants d'agriculteurs notamment. Le point de blocage majeur demeure toutefois le système des grandes écoles. Les inégalités devant ces voies d'accès à l'élite du pays sont restées à peu près exactement aussi fortes après la démocratisation qu'avant. Certes, les milieux populaires vont de plus en plus loin dans la compétition scolaire : la moitié de chaque génération atteint ainsi aujourd'hui les portes de l'enseignement supérieur. C'est un progrès. Mais les portes de l'élite leur demeurent quasi fermées. Il est difficile d'imaginer que cette situation puisse vraiment perdurer.

De façon générale, l'anxiété autour de l'école n'a probablement jamais été aussi forte. C'est tout à fait compréhensible d'ailleurs : contrairement à certaines idées reçues, posséder des diplômes n'a jamais été aussi décisif sur le marché du travail. Ce noyau d'angoisse irradie l'ensemble du corps social, d'autant plus que les carrières scolaires se jouent précocement. Chacun est tout au long de sa vie angoissé par l'école, que ce soit pour soi-même ou, plus tard, pour ses enfants et ses proches.

Une étude récente, réalisée par l'Ifo dans onze pays occidentaux, a montré que les Français ont nettement plus le sentiment que les Américains de vivre dans une société injuste. Comment expliquer ce profond sentiment d'injustice dans une société qui se veut égalitaire ?

En France, les inégalités sont à chaque instant plus faibles qu'aux Etats-Unis, mais elles y sont aussi beaucoup plus permanentes. Il en découle un sentiment d'injustice plus marqué, puisque les inégalités reflètent moins ce que chacun peut démontrer au jour le jour et davantage des positions statutaires acquises très tôt dans la vie, jamais remises en question.

Pourquoi observe-t-on une telle angoisse face à l'avenir en France ?

La peur devant l'avenir n'est nulle part aussi grande qu'en France et n'a historiquement jamais été aussi répandue dans ce pays qu'aujourd'hui. Dans toute société, la peur est d'abord et avant tout indexée sur la difficulté anticipée à remonter la pente en cas de déchéance, et cette difficulté n'est nulle part aussi grande que dans des sociétés à statuts, comme la société française.

La peur devant l'avenir n'est par ailleurs jamais aussi forte qu'en période de récession, car c'est précisément dans ce type de moment que les échecs scolaires et professionnels ont les conséquences les plus irrémédiables. Si vous êtes licencié aujourd'hui, vos perspectives de rebond sont encore plus faibles qu'en temps normal. Rien n'est plus anxiogène.

Le niveau élevé de l'endettement public – qui limite les capacités d'action des pouvoirs publics – est un facteur objectif d'inquiétude...

C'est vrai. La dette accumulée aujourd'hui pour soutenir la demande va constituer une contrainte pour l'action publique à venir. En même temps, tout dépend du niveau de croissance économique futur. Avec une croissance raisonnable, le choc pourra être digéré.

Pourquoi la remise en question du système français est-elle si difficile ?

Remettre vraiment en question notre système social reviendrait à remettre en jeu la nature profonde de ce qui est perçu comme enviable dans la société française. Or on ne touche pas facilement à une donnée aussi fondamentale.

Comme l'a bien montré Philippe d'Iribarne dans *La Logique de l'honneur*, ce qui, en France, est traditionnellement perçu comme enviable, c'est obtenir les confiances et les dignités les plus permanentes possibles, en échange de charges accomplies dans la plus grande liberté, avec le seul sens du service et de l'honneur. Etre récompensé une fois pour toutes pour ce que l'on est, et non pas pour ce que l'on fait.

Plus prosaïquement, les projets de réforme d'un tel système se heurtent au fait qu'une partie importante de la population a déjà consenti beaucoup de sacrifices : une fois en place, une fois son statut assuré, chaque génération défend toujours le système, légitime le contrat social dont elle commence à bénéficier, et elle se montre alors extrêmement rétive à une remise à plat des institutions.

La question générationnelle n'émerge pas politiquement. La force des échanges entre générations, en particulier les aides financières apportées par les plus anciens, contribue-t-elle à réduire le conflit ?

Oui, à l'intérieur des familles, il y a un important phénomène de redistribution entre générations. Contrairement à une idée reçue, les parents n'ont jamais consacré autant de temps à leurs enfants. Ils ne les ont jamais aidés aussi longtemps à acquérir leur autonomie en matière de logement.

Cela devrait nous faire réfléchir sur la transmission de la richesse : aujourd'hui, les héritages familiaux interviennent très tard au cours de la vie. La richesse passe ainsi des très vieux aux

vieux – alors que ce sont les jeunes qui en ont le plus besoin. Taxer davantage les héritages et inciter aux donations contribuerait sans doute à réduire les inégalités entre générations.

Propos recueillis par Sandrine Blanchard et Luc Bronner

Éric Maurin

Economiste et sociologue, Eric Maurin est directeur de recherche à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages :

La Peur du déclassement. Une sociologie des récessions (Seuil, "La République des idées" 2009).

La Nouvelle Question scolaire. Les bénéfices de la démocratisation (Seuil, 2007).

SOCIETE

La solitude : un chemin vers soi-même

le 22.07.10 | 21h03

Le rapport sur les solitudes en France publié début juillet par l'Observatoire de [la fondation de France](#) révèle une grande souffrance sociale. Elle est un symptôme fort de notre manière problématique de vivre avec les autres, et de vivre avec nous-mêmes. La relation avec les autres nous constitue comme être humain ; elle est comme le socle sur lequel chacun peut construire sa vie. Tout au long de notre existence, elle nous façonne ; c'est dans la relation que se joue une grande partie de notre vie.

Nous entrons dans le monde en apprenant à être avec les autres. Le développement psychologique et social de chacun est ainsi marqué par ce qui se joue dans ses liens avec autrui.

Ces liens sont des vecteurs à travers lesquels chacun intériorise au cours de son apprentissage social des rôles, des normes, des valeurs sur la manière de vivre avec les autres et de se comporter avec eux de façon acceptable socialement.

Aujourd'hui, les relations sont marquées chez de nombreuses personnes par une dislocation de ces rôles, de ces valeurs, liée en particulier à la baisse de conscience des responsabilités, de la prolifération des ersatz relationnels que sont les réseaux sociaux sur Internet, de l'individualisme désespéré qui se manifeste comme une affirmation illusoire d'autonomie. Dans le fond, nous n'apprenons plus à vivre réellement avec les autres.

Les fractures de la vie (chômage, séparation, mort d'un proche, maladie grave, accident, catastrophe) sont des révélateurs de la fragilité de nos liens et représentent souvent des atteintes destructrices : elles nous excluent du monde social, nous rejettent, nous isolent.

La solitude montre de ce point de vue qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème social d'isolement et de rejet, mais aussi d'une faillite de notre mode d'existence sociale. Quel est au fond la vraie nature de nos attachements qui nous construisent, mais qui peuvent aussi nous détruire ?

La solitude apparaît alors aux yeux de beaucoup comme une expérience négative, triste, affreuse où l'on n'a parfois plus de raisons de vivre. A cet égard se pose une question fondamentale : est-ce que nous savons encore vivre avec nous-mêmes ? Si la solitude est perçue négativement aujourd'hui, n'est-ce pas parce que nous n'avons pas pris, ni fait l'expérience avec nous-mêmes ? Nous ne réalisons ni nous n'acceptons réellement ce que cela comporte de positif pour vivre.

Nous pensons la solitude comme une expérience négative à éviter car nous percevons souvent la solitude comme une perte de nous-mêmes ; elle nous prive de la reconnaissance dont nous avons besoin du fait que nous n'existons souvent que dans le regard des autres. Or, dans la solitude chacun est renvoyé à lui-même. Tout le monde fait un jour l'expérience de la solitude à travers les épreuves de la vie où on est confronté à soi-même, à sa propre vie celle que chacun doit assumer seul.

Dans la vie ordinaire nous pensons souvent de façon illusoire que les autres nous aident à régler nos problèmes ; en fait, quand on est seul alors seulement on réalise que personne ne règle le problème à notre place. La solitude est plus qu'on ne le croit une école de vie où l'on peut beaucoup apprendre sur soi-même, apprendre à vivre avec soi-même, par soi-même et non plus par procuration avec les autres.

LE RETOUR VERS SOI DANS LA SOLITUDE, UN PASSAGE VERS SA PROPRE VIE

La solitude peut-être une école où l'on devient responsable de soi, mais plus largement aussi responsable des autres car la solitude peut être une expérience d'ouverture au monde et non d'enfermement. La solitude est si difficile à supporter par ce que nous avons souvent tout misé sur les relations extérieures, alors que nous n'avons peut-être jamais réussi à construire notre propre vie en ayant une vie à nous, une vie intérieure.

Pour beaucoup, l'intérieur c'est le vide, car nous ne savons pas quoi faire avec nous-mêmes. Nous nous ennuyons quand nous sommes seuls, peut-être parce que nous sommes étrangers à nous-mêmes. C'est dire que la solitude est une expérience indispensable de rencontre avec soi-même. La solitude, c'est prendre sa vie en main, vivre avec ce que nous sommes devenus, pour nous retrouver. Car bien souvent nous faisons tout pour échapper à nous-mêmes.

Apprendre à vivre sa solitude, c'est aussi commencer à habiter sa propre vie. La solitude apprend combien il est difficile d'avoir une vie à soi. Car se retrouver, c'est être présent à soi, c'est retrouver un espace intérieur où on se réapproprie sa vie. La dimension de l'intériorité est souvent dissociée de la solitude et mal comprise. Il n'y a pas d'intérieur sans séparation, qui n'est pas simplement coupure d'avec les autres ; exister comme être seul, c'est une condition essentielle pour se retrouver avec soi.

Se retrouver avec soi est donc une exigence de la solitude pour se construire et se construire comme être humain. Ce retour vers soi est le mouvement même vers sa propre réalisation qui apparaît d'autant plus nécessaire que nous sommes tous pris dans des situations relationnelles qui nous enferment souvent et nous dispersent.

Le retour vers soi dans la solitude est un voyage que les circonstances de la vie nous imposent souvent, mais qu'il faut savoir accueillir non comme un drame et une impossibilité de vivre, mais comme un passage vers sa propre vie.

Alors seulement la solitude peut donner lieu à une métamorphose intérieure qui permet de vivre votre vie comme le seul chemin de notre accomplissement véritable.

ENVIRONNEMENT

Cinq régions expérimentent le développement des métiers verts

le 21.07.10 |

Dans un contexte de chômage élevé, le gouvernement espère beaucoup du développement des filières de la croissance verte, qui pourrait conduire, selon ses estimations, à la création de centaines de milliers d'emplois. A l'occasion de la réunion, mardi 20 juillet, du comité de pilotage du plan de mobilisation des filières et des territoires pour les métiers de la croissance verte – qui réunit plusieurs ministères, les régions, les partenaires sociaux, Pôle emploi... –, la secrétaire d'Etat au développement durable, Valérie Létard, a présenté les principes des expérimentations qui vont avoir lieu dans cinq régions : l'Alsace, la Corse, le Nord-Pas-de-Calais, les Pays-de-la-Loire et la Réunion.

Grâce à la mise en place d'un observatoire des métiers verts, ces cinq régions vont devoir réaliser un diagnostic des besoins de chaque secteur afin d'organiser les formations et les filières. Des conventions avec l'Etat pourraient être signées dès la rentrée, espère-t-on au cabinet de Mme Létard, et des plans de formation finalisés pour juin 2011.

"SI CELA PERMET DE DOPER LE TRAVAIL, C'EST BON"

Les régions, dont la grande majorité est dirigée par l'opposition, expliquent ne pas avoir attendu *"l'appel de Valérie Létard pour s'intéresser à la filière verte"*, ainsi que l'exprime le vice-président (Europe écologie) des Pays-de-la-Loire, Jean-Philippe Magnen. Au-delà de ce rappel de leurs prérogatives politiques et de leur volonté de garder la main sur les plans de formation, les régions envisagent favorablement cette perspective de travail en commun avec l'Etat. *"Si cela permet de doper le travail sur les filières vertes, c'est bon à prendre"*, reconnaît M. Magnen.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, le taux de chômage atteint 13 % contre 10 % au niveau national, et celui des moins de 25 ans, 22 %, soit quatre points au-dessus du niveau national. Alors, pour Pierre de Saintignon, vice-président socialiste de la région, *"il faut faire flèche de tout bois pour ouvrir des perspectives"*. La présence de nombreuses entreprises de "déconstruction électrique et électronique" a déjà permis la création d'un pôle de compétitivité autour du recyclage et du traitement des déchets. Le développement d'une filière dans cette branche paraît donc naturel. Et dans trois autres secteurs (performance environnementale des bâtiments, énergies renouvelables et transport durable), la région va développer l'offre de formation.

Les Pays-de-la-Loire envisagent aussi leur avenir économique en vert. Un regroupement d'entreprises du secteur éolien est né dans la Sarthe ; les chantiers navals de Saint-Nazaire, durement frappés par la crise, parient sur la construction de plates-formes éoliennes offshore qui permettrait de conserver 400 à 500 emplois. *"Au concept de 'croissance verte', nous préférons celui d'économie verte qui suppose un autre modèle écologique et social : il ne s'agit pas seulement de verdir la croissance ou de développer de nouvelles niches"*, explique M. Magnen.

"DES PROBLÈMES D'ARBITRAGE BUDGÉTAIRE COMPLIQUÉS"

Les trois autres régions concernées par l'expérimentation proposent elles aussi des pistes. L'Alsace va détecter les besoins nouveaux dans deux secteurs en particulier : l'agriculture durable et les véhicules du futur. Pour sensibiliser les lycéens, les collégiens..., la région veut créer un parcours de découverte des *"lieux remarquables"* sous l'angle environnemental.

La Corse, qui a déjà élaboré un dispositif de "territorialisation" du Grenelle de l'environnement, réfléchit par exemple à la diversification de l'activité des marins-pêcheurs avec le développement du "pesca tourisme", soit l'accueil de touristes sur les embarcations.

A la Réunion, quelque 500 emplois vont être dédiés à l'"embellissement" et au nettoyage des espaces. Mais, précise Tamara Raczkinski, directrice de la formation professionnelle pour la région, "ce ne sont pas des nouveaux emplois mais une conversion de contrats aidés déjà financés par l'Etat".

Cet intérêt conjoint des régions et de l'Etat pour le développement de filières vertes aura un coût. "Le ministère veut accélérer, mais il n'est pas seul à décider, insiste Renault Bricq, présent pour l'Association des régions de France, lors de la réunion du 20 juillet. Il est confronté à des problèmes d'arbitrage budgétaire compliqués." Pierrette Crozemarie, pour la CGT, s'alarme : "La démarche de Valérie Létard est intéressante, mais la pénurie des moyens dans les politiques sociales et la remise en cause récente de mesures annoncées par Jean-Louis Borloo sont inquiétantes."

SCIENCES

Un geste pour la planète : l'impression de cette information est-elle vraiment nécessaire ?

Débat > [Les XXVes Rencontres de Pétrarque](#)

LES XXVES RENCONTRES DE PÉTRARQUE À MONTPELLIER

La science est en danger, le mensonge la guette

21.07.10 LE MONDE

La science nous ment-elle" m'a paru un titre cocasse, voire inquiétant. En tout état de cause, un oxymore. Car pour moi, comme, je crois, pour tous les scientifiques, la science est d'abord recherche de vérité.

On peut d'abord nuancer et préciser cette expression. La vérité, ou plutôt les vérités dont nous parlons concernent essentiellement les objets de la nature (au sens large), leurs comportements, leurs contraintes, bref, les lois qui régissent le monde.

Sans doute faut-il parler aussi au pluriel des sciences et non de la science, car la notion de vérité, absolue en mathématiques, l'est moins en physique par exemple : les lois de la mécanique newtonienne sont vraies pour des vitesses "ordinaires", elles doivent être modifiées, précisées, par la mécanique relativiste pour des vitesses très grandes.

Qu'entends-je par "vraies" ? Qu'elles s'insèrent dans une conception générale s'appliquant à des objets très différents, qu'elles sont systématiquement vérifiées par l'expérience, et qu'elles permettent de prédire, de faire des découvertes. L'histoire de la découverte de la planète Neptune en est une belle illustration. Entre 1820 et 1845, les calculs des astronomes mettaient en évidence un écart non négligeable entre ce que prédisaient les lois de Newton et les positions des planètes.

Une hypothèse parfois émise était que cet écart pourrait être dû à l'existence d'une planète inconnue. Le jeune mathématicien Le Verrier se mit au travail, en s'appuyant sur cette hypothèse (et sur la loi de Newton !). En août 1846, il annonça à l'Académie des sciences qu'une nouvelle planète devait se trouver à la longitude de $326^{\circ} 32'$, puis écrivit à un astronome de Berlin en lui demandant de diriger sa lunette vers le point indiqué.

L'astronome la trouva à $327^{\circ} 24'$, soit avec une précision de moins de 1° . Elle fut baptisée Neptune. Puissance de la science qui devient représentation du monde ! Peu de scientifiques ont connu la gloire de Le Verrier en découvrant une nouvelle planète du système solaire, mais beaucoup ont eu la chance, au moins une fois dans leur vie, de connaître ce plaisir intense,

incomparable, cette fierté, cet enthousiasme de voir son calcul, son hypothèse ou sa conjecture vérifiés !

Cette recherche de vérité, de vérité universelle (communicable aux autres hommes, et, qui sait, à d'autres êtres vivants), requiert évidemment des règles "morales" très strictes. Comme l'écrit le physicien Yves Quéré, la science *"nous apprend la primauté de l'argumentation face à la brutalité, de l'honnêteté face à la tricherie, de la rigueur face au n'importe quoi, d'une certaine vérité face au "tout peut se dire" ; elle établit entre l'homme et l'univers un somptueux dialogue, tissé par la médiation mystérieuse des mathématiques, à la fois "langage de la nature" et pure émanation du cerveau humain ; elle nous dévoile, à travers la simplicité formelle et la symétrie des lois, la beauté profonde du monde ; elle tire notre esprit vers un "savoir plus", elle est donc une pièce centrale de la culture humaine"*.

Oui, décidément, ce titre est un oxymore. J'ai aussi écrit qu'il est inquiétant. C'est que je crois la science en danger, pour que nous arrivions à poser de telles questions.

De tout temps, la science a souvent été amenée à bousculer les pouvoirs en place, en détruisant les mythes ou les rituels qui les structurent. Les lois universelles de la science chassent les dieux de l'Olympe. Le très conservateur et monarchiste Joseph de Maistre dénonçait *"la tentation la plus perfide qui puisse se présenter à l'esprit humain, c'est celle de croire aux lois invariables de la nature"*. La théorie de l'évolution est fatale à l'idée d'un monde d'origine divine : elle fait l'objet d'attaques inouïes des intégristes chrétiens et musulmans, dans le monde entier.

Aujourd'hui, la science, inintelligible pour l'immense majorité, se confond avec la technologie, les armes terrifiantes, les catastrophes gigantesques des dernières décennies qu'ont accompagnées tant de mensonges.

C'est dans ce contexte, et à propos du problème crucial pour l'avenir de la planète qu'est celui du réchauffement climatique, qu'intervient la polémique lancée par Claude Allègre et son équipe. Bien sûr, les scientifiques peuvent se tromper, s'engager parfois dans des impasses, et il arrive qu'ils polémiquent entre eux. Mener un débat sur des choix scientifiques fondamentaux est une nécessité démocratique. Les obstacles sont immenses : profonde inculture scientifique de "l'élite" du pays, règne du "faire bref et simple" sur les médias audiovisuels.

Mais lorsque Claude Allègre utilise la candeur, la méconnaissance ou le goût du sensationnel de certains journalistes pour diffuser des contrevérités, ou pour détourner la notion de doute légitime afin de se poser en victime d'une prétendue pensée unique, le débat se trouve verrouillé, le rapport à la vérité est brouillé, la science en est affaiblie.

Un mensonge dans la science ? Laissons la parole à Kropotkine (1842-1921, théoricien de l'anarchie) : *"Une fois que tu auras vu une iniquité et que tu l'aieras comprise - une iniquité dans la vie, un mensonge dans la science, ou une souffrance imposée par un autre -, révolte-toi contre l'iniquité, contre le mensonge et l'injustice. Lutte ! La lutte c'est la vie d'autant plus intense que la lutte sera plus vive. Et alors tu auras vécu, et pour quelques heures de cette vie tu ne donneras pas des années de végétation dans la pourriture du marais."*

CULTURE

Le livre numérique a-t-il détrôné le livre papier aux Etats-Unis ?

22.07.10 | 13h06 • Mis à jour le 22.07.10 | 18h28

"Le Kindle a désormais dépassé le livre relié. Ces trois derniers mois, pour 100 livres reliés vendus, Amazon a vendu 143 livres électroniques (sur le support Kindle) ; sur le mois écoulé, c'est 180 livres Kindle pour 100 livres reliés." Les chiffres dévoilés mardi 20 juillet par Amazon, leader sur le marché des ventes de livres en ligne, sont impressionnants. Le groupe américain a annoncé avoir atteint un *"point de basculement"* aux Etats-Unis au sujet de la vente d'éditions numériques et de Kindle, sa tablette électronique dédiée à la lecture.

Pourtant, ces chiffres ne donnent qu'une vision partielle de la réalité, le géant de la distribution en ligne ne donnant que des informations très fragmentaires sur ses ventes. Amazon a ainsi annoncé que les achats de son Kindle avaient triplé aux Etats-Unis depuis qu'il a baissé le prix de l'objet, de 259 à 189 dollars (de 200 à 150 euros) le 1^{er} juillet ; mais il refuse de donner les chiffres précis.

Des chiffres en trompe l'oeil. Le *"point de basculement"* signalé par Amazon est très relatif. Les éditions reliées sont loin de représenter l'ensemble du marché du livre : d'après les chiffres de l'Association américaine des éditeurs, celles-ci comptaient en 2009 pour 35 % des ventes, contre 56 % pour les livres de poche - et 3 % pour les livres électroniques. Même si les éditions numériques connaissent une forte croissance, avec 200 % d'augmentation entre mai 2009 et mai 2010, leurs parts de marché ne représentent encore que 8,5 % aux Etats-Unis, l'un des pays où le taux d'équipement est le plus élevé. Le livre électronique est donc encore loin de dépasser le livre papier.

Le critère du nombre de ventes mis en avant par Amazon est également trompeur, souligne le spécialiste du secteur Hubert Guillaud sur son blog La feuille. *"Vendre un livre payant pour le Kindle n'est pas la même chose que de vendre un livre papier relié, à 15 ou 20 dollars en moyenne. 80 % des livres vendus sur le Kindle coûtent moins de 9,99 dollars et beaucoup, notamment parmi les plus vendus, ne sont qu'à 3 ou 5 dollars."* Pour le prix d'une édition reliée, le consommateur peut donc acheter de deux à cinq livres électroniques. Une comparaison équitable des deux supports nécessiterait d'avoir accès aux chiffres d'affaires générés - des informations qu'Amazon se refuse à communiquer.

Une communication à-propos. Amazon n'en est pas à son coup d'essai en matière de communication fracassante sur le développement du livre numérique : en décembre 2009, l'entreprise avait déjà annoncé que *"le jour de Noël, et pour la première fois dans l'histoire, les clients d'Amazon ont acheté plus de livres Kindle que de livres papier"*. Une performance qui n'était ni significative ni spectaculaire : le 25 décembre, les commandes sont particulièrement faibles ; et les nouveaux possesseurs de Kindle étrennent leur lecteur en passant leur première commande.

Les annonces d'Amazon ne sont jamais faites au hasard. Si l'entreprise a choisi de dévoiler ces chiffres mardi matin, quelques heures avant la publication des résultats trimestriels d'Apple, le géant de l'informatique, c'est parce que le groupe fait face depuis peu à une concurrence accrue. La clé du marché, estime Amazon, ce n'est pas tant le livre que la tablette. Le Kindle est en effet directement lié à la boutique en ligne d'Amazon ; son possesseur est ainsi fidélisé, de la même manière que les utilisateurs d'iTunes, le logiciel de synchronisation pour iPhones, iPod ou iPad, sont plus que fortement incités à acheter leur musique via la boutique en ligne d'Apple.

Sous la pression commerciale d'Apple et Google. Jusqu'à présent, aucune tablette concurrente du Kindle n'a réussi à s'imposer. Mais depuis plusieurs mois, Apple et Google menacent la mainmise d'Amazon sur ce marché. Sans parler des concurrents déjà présents sur ce créneau, comme le groupe d'édition Barnes and Noble qui détient 20 % de la distribution du livre numérique aux Etats-Unis.

Avec le lancement de la tablette iPad, début avril - vendue à plus de 3 millions d'exemplaires dans le monde -, Apple tente d'imposer sa propre librairie en ligne, iBooks. Si, pour l'heure, son catalogue est moins fourni que celui d'Amazon, le vivier de clients potentiels est gigantesque, iBooks fonctionnant à la fois sur les tablettes d'Apple et ses téléphones iPhone.

La concurrence que livre Google, le moteur de recherche américain, n'est pas aussi frontale. Mais son service Google Books, qui compte selon le groupe plus de 10 millions de livres numérisés, menace à terme la position d'Amazon. En proposant un très grand nombre de livres du domaine public en accès gratuit, Google dispose d'un appât de choix, les livres numériques gratuits étant bien davantage téléchargés que les payants. S'il parvient à régler l'épineuse question des droits d'auteur, Google aura très rapidement les moyens de capitaliser sur ce produit d'appel, avec le lancement prévu cet été de sa propre librairie en ligne payante, Google éditions.

Le moteur de recherche ne construit pas de terminaux dédiés à la lecture, mais de nombreux projets de tablettes numériques en cours prévoient d'utiliser Android ou Chrome OS, deux systèmes d'exploitation développés par Google et intégrant les différents services de l'entreprise.

Des compatibilités nouvelles. Face à ces deux concurrents, Amazon ne se contente pas de communiquer. L'entreprise a également réagi en infléchissant légèrement sa stratégie, en baissant donc le prix de sa tablette et surtout en lançant, en mars, des applications Kindle pour l'iPhone et l'iPad d'Apple. Des logiciels qui disposent de fonctionnalités audio et vidéo qui ne sont pas encore disponibles sur les Kindle.

Fin juin, Amazon a poursuivi cette politique d'ouverture en annonçant le lancement d'applications Kindle pour les téléphones mobiles utilisant l'Android de Google et les Blackberry de RIM.

Avec 620 000 références revendiquées, une présence historique sur le créneau de la distribution et des prix compétitifs, Amazon peut espérer prendre de vitesse ses concurrents sur ce secteur. Mais malgré un chiffre d'affaires en légère baisse du livre papier aux Etats-Unis, la domination sans partage du livre numérique n'est pas pour demain : au mois de mai, les ventes de livres reliés, loin de s'effondrer sous la pression des éditions numériques, ont progressé de 43 % par rapport à 2009, selon l'Association américaine des éditeurs.

MEDECINE

"C'est la découverte la plus importante en matière de prévention" du sida

22.07.10 | LE MONDE

Nelly : Bonjour, M. Sidibé. L'un des principaux enjeux de la conférence internationale sur le sida de cette année était de recueillir assez d'argent pour continuer à lutter décentement contre le sida. Le pari a-t-il été gagné ?

Michel Sidibé : Non. Cette année, c'est la première fois que nous notons une baisse de 100 millions de dollars des promesses de dons.

Karl : La lutte contre le sida progresse-t-elle ?

Michel Sidibé : Oui. Le nombre de personnes sous traitement croît très vite. Aujourd'hui, il y a plus de 5 millions de personnes sous traitement. C'est la première fois durant les vingt

dernières années que nous voyons des progrès aussi rapides. Parallèlement, nous constatons une baisse des nouvelles infections de 17 %.

Lili : A quoi va servir l'argent récolté ?

Michel Sidibé : L'argent servira à élargir les programmes de prévention et continuer à étendre le traitement aux 10 millions de personnes qui l'attendent impatiemment. Il faudra aussi améliorer le système de gestion et d'organisation pour faire en sorte que l'argent mis à la disposition des gouvernements aide les populations qui en ont besoin. Parallèlement, les gouvernements, notamment africains, doivent mettre l'accent sur l'obligation de résultats et une meilleure obligation de rendre compte.

Prims : Quelles sont les priorités pour l'Afrique ?

Michel Sidibé : Il est important de parler de la transmission de la mère à l'enfant : 400 000 enfants naissent chaque année avec le sida en Afrique, alors que dans le reste du monde, ce mode de transmission est éliminé. On sait que le tiers de ces enfants vont mourir avant l'âge de 1 an. Donc la priorité aujourd'hui en Afrique est de faire en sorte qu'on puisse éliminer cette transmission-là et qu'on mette la prévention au cœur des préoccupations de nos réponses.

You : Il a été annoncé la découverte d'un gel pour les femmes qui réduirait les risques de contagion. Peut-on vraiment y croire ?

Michel Sidibé : C'est la découverte la plus importante en matière de prévention. C'est la première fois qu'un outil de prévention peut être contrôlé et utilisé par les femmes sans l'autorisation de qui que ce soit. Pour moi, cette autonomisation va permettre aux femmes d'avoir un meilleur contrôle de leur sexualité. Il permet aujourd'hui une réduction de 54 % des nouvelles infections, lorsqu'il est utilisé bien sûr en respectant les consignes, et je pense que c'est pour nous une révolution. Car tous les autres outils que nous avons jusqu'alors servaient avant tout les hommes. Même les préservatifs féminins, très importants, mais dont l'utilisation dans les milieux pauvres dépendait essentiellement de l'accord de l'homme.

Pato : Les Russes sont très touchés par le sida, notamment les usagers de drogues par injection. Ce pays refuse encore la substitution par méthadone, alors que les preuves scientifiques de l'efficacité de son usage pour réduire les risques de contamination (VIH et hépatite C) sont foison. L'Onusida a-t-il les moyens d'infléchir la politique russe en la matière et le fait-il ?

Michel Sidibé : D'abord, c'est très regrettable, parce que c'est dans cette partie du monde que nous n'avons pas fait de progrès majeurs en terme de réduction des nouvelles infections. Nous pensons que le problème central de l'Europe de l'Est est l'absence de politique qui permette d'éviter la stigmatisation, la discrimination et la criminalisation des personnes qui utilisent la drogue. On voit une augmentation de 57 % des nouvelles infections dans cette partie du monde, due essentiellement à l'absence de services adéquats pour les personnes qui se droguent. Ces personnes sont obligées de se cacher, elles demeurent donc vulnérables à l'épidémie et continuent à la propager. Il faut entreprendre une campagne spécifique comme pour l'Afrique du Sud et la Chine notamment, à l'instar des Etats-Unis, qui vient de changer sa politique en matière d'utilisation de la méthadone et autres produits de substitution.

La lutte contre la transmission du sida entre homosexuels a-t-elle été abordée lors de la conférence de Vienne ?

Michel Sidibé : J'ai abordé cette question dès l'ouverture de la conférence et cela fait partie des débats que nous avons tous les jours. Il y a même six pays dans le monde qui considèrent qu'être homosexuel mérite la peine de mort. Nous avons une avancée très positive en provenance de l'Afrique du Sud, où une loi permet de protéger les homosexuels et leurs droits.

Nous nous battons pour que les lois condamnant l'homosexualité, au Rwanda, au Sénégal.... disparaissent.

Rayu : Y a-t-il des avancées concernant une vaccination préventive et/ou thérapeutique ?

Michel Sidibé : Je pense qu'il y a beaucoup d'efforts qui ont été entrepris. La dernière avancée était celle annoncée l'année dernière sur les recherches menées par la Thaïlande et les Etats-Unis, et qui nous a aidés à démontrer qu'un vaccin peut marcher sur un être humain. Mais l'efficacité de ce vaccin reste encore faible. Il faut le considérer comme un des éléments de l'arsenal de la prévention en général, car je ne pense pas que dans les prochaines années on aura un vaccin. Mais il faut continuer dans cette direction.

DEBAT

Débat > [Les XXVes Rencontres de Pétrarque](#)
LES XXVES RENCONTRES DE PÉTRARQUE À MONTPELLIER

Défiances modernes

21.07.10 | LE MONDE

Les discours conspirationnistes - 11 septembre 2001, grippe A (H1N1), climatosceptiques, etc. - s'engouffrent dans la conjoncture de délégitimation relative des paroles autorisées. Internet en est un des conducteurs principaux. Nombre de propos de statuts très divers (de simples préjugés à des énoncés appuyés sur des travaux scientifiques consistants) sont alors qualifiés de "thèses officielles", et par là même identifiés a priori comme probablement mensongers. Comment l'indispensable critique sociale pourrait-elle alors ne pas être embarquée dans une dynamique généralisée de déréalisation ?

Sont visées ici les théories du complot systématiques, c'est-à-dire des trames narratives expliquant principalement l'histoire humaine par les manipulations cachées qu'opéreraient quelques individus puissants. Je ne conteste pas l'existence (bien réelle) de "complots" et autres "coups tordus" secrets dans l'histoire humaine. C'est l'hypothèse selon laquelle ils donneraient le "la" à cette histoire qui est en cause.

Des réducteurs d'angoisse

Différents facteurs ont vraisemblablement favorisé les succès relatifs des théories du complot. Le recul du marxisme à partir de la fin des années 1970, non compensé par une diffusion large de la culture des sciences sociales, a fait régresser les analyses structurelles, mettant l'accent sur les structures sociales (dynamique capitaliste, rapports de classes, de genres et de races, etc.) contraignant les actions des individus, même les plus puissants.

Or les théories du complot se présentent comme des mises en récit intentionnalistes, au sein desquelles des intentions individuelles apparaissent centrales. Elles sont ainsi en phase avec d'autres schémas intentionnalistes qui ont davantage pénétré l'espace public : figure du calcul coûts/avantages individuel de l'*Homo oeconomicus* de l'économie néolibérale ou diverses explications psychologiques.

A cet aspect conjoncturel viennent peut-être s'associer des processus de plus longue portée charriés par l'individualisme contemporain : les individus davantage individualisés de nos sociétés ont tendance à privilégier des interprétations en termes d'intentions et de responsabilités individuelles.

Par ailleurs, plus fragilisés dans leurs repères, ils trouveraient dans les explications conspirationnistes de nouvelles certitudes simples et rassurantes face aux complications d'un monde réclamant davantage d'eux. Les théories du complot seraient tout à la fois des indices

d'un certain brouillage des repères, des réducteurs d'angoisse et des dispositifs de relance de l'incertitude, dans un mouvement circulaire.

Le doute participe pourtant bien de la construction philosophique du sujet occidental moderne. Mais au travers des dynamiques conspirationnistes actuelles, il semble s'autodévorer, mettant à bas des certitudes établies à la recherche de nouvelles, mais sans pouvoir se stabiliser, en tendant à relancer continûment l'indécision.

Une critique sociale renouvelée dessinerait la possibilité d'un doute plus contrôlé, freinant les dérives d'un doute absolu en laissant cependant ouvertes des zones floues. Quelque chose comme une perplexité raisonnée, attentive aux fragilités des individus face au poids des logiques sociales.

Il a codirigé "L'Individu aujourd'hui. Débats sociologiques et contrepoints philosophiques" (Presses universitaires de Rennes, 394 p., 20 €).

SOCIETE

Débat > [Les XXVes Rencontres de Pétrarque](#)
LES XXVES RENCONTRES DE PÉTRARQUE À MONTPELLIER

En qui peut-on avoir confiance ?

14.07.10 | 13h10 • Mis à jour le 22.07.10 | 09h58

Ce texte est extrait de "la leçon inaugurale" prononcée par Dominique Schnapper, lundi 19 juillet, à Montpellier, lors de l'ouverture des [Rencontres de Pétrarque](#), organisées par France Culture et Le Monde dans le cadre du Festival de Radio France.

Ni les pratiques de la vie économique ni la légitimité du politique, c'est-à-dire de l'ordre social, ne pourraient se maintenir s'il n'existait pas un minimum de confiance entre les hommes et si ces derniers n'avaient pas un minimum de confiance dans les institutions.

C'est sur l'établissement de la confiance (ou *trust* en anglais) entre le peuple et l'autorité politique que le philosophe anglais John Locke (1632-1704) faisait reposer le passage de l'état de nature à la société civile. Les rois, les ministres et les assemblées élues n'étaient, pour lui comme pour nous, que les dépositaires de la confiance provisoire que leur avait accordée le peuple. La démocratie, comme l'économie de marché, repose sur la confiance à l'intérieur comme à l'extérieur.

Nous sommes là dans l'idée abstraite de la société démocratique. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Nous serions à l'âge de la "*société de défiance généralisée*". Et les indicateurs en ce sens ne manquent pas.

Si la confiance semble souvent faire défaut, son érosion est révélatrice de l'une des tensions majeures de l'ordre d'une démocratie, la nôtre, qui est devenue, selon le mot que j'emprunte à Montesquieu, "*extrême*".

D'un côté, l'individu démocratique, source de la légitimité politique parce qu'il est citoyen, accepte mal de respecter les institutions en tant que telles, il admet difficilement qu'elles doivent être respectées parce qu'elles nous ont été transmises par les générations précédentes. Il admet difficilement que le respect des procédures légales donne leur légitimité aux institutions et aux décisions politiques. L'*Homo democraticus* entend soumettre les unes et les autres à sa critique. Il se donne le droit de manifester son authenticité et sa personnalité irréductibles à toute autre, donc à tout juger par lui-même. L'argument de la tradition ou de la légalité n'est plus considéré comme légitime.

Les sociologues observent, selon le titre d'un livre de François Dubet, *Le Déclin de l'institution* (Seuil, 2002), c'est-à-dire de toute institution. Mais, en même temps - c'est la source de cette tension -, le progrès technico-scientifique est si rapide et si brillant qu'il conduit même les savants les plus respectés à être de plus en plus spécialisés. En sorte que l'individu démocratique doit, plus que jamais, s'en remettre à la compétence des autres. Plus que jamais, alors que nous n'accordons pas spontanément d'autorité aux institutions, nous sommes obligés de croire ce que disent les autres, ceux qui savent ou sont censés savoir, et de faire confiance à leur compétence, baptisée dans un terme emprunté à l'anglais "expertise".

Déjà, Tocqueville l'avait pressenti et écrivait dans la seconde partie de la *Démocratie en Amérique* (1840) : *"Il n'y a pas de si grand philosophe qui ne croie un million de choses sur la foi d'autrui et qui ne suppose beaucoup plus de vérités qu'il n'en établit (...) il faut donc toujours, quoi qu'il arrive, que l'autorité se rencontre quelque part dans le monde intellectuel et moral. Sa place est variable mais elle a nécessairement sa place."*

Près de deux siècles après, cette analyse reste lumineuse. L'homme démocratique veut soumettre toute vérité et toute décision à sa critique, mais, en même temps, il est condamné à croire non plus "un", mais plusieurs "millions de choses sur la foi d'autrui". Notre autonomie intellectuelle n'a jamais été aussi affirmée, mais, en même temps, nos jugements reposent de plus en plus sur la confiance que nous sommes contraints d'accorder à autrui.

Il ne s'agit pas seulement de la recherche scientifique et de sa spécialisation accrue. Le progrès scientifico-technique rend l'organisation de la vie quotidienne rapidement obsolète et dépasse les capacités de compréhension de la majorité d'entre nous. Le développement de la démocratie providentielle est une autre source de complexité, elle multiplie les catégories et les dispositions législatives et administratives pour tenir compte des cas individuels et des circonstances particulières.

En sorte que nous dépendons plus que jamais étroitement des autres - de ceux qui maîtrisent la technique de nos ordinateurs et de notre déclaration fiscale, de ceux qui peuvent préciser nos droits à obtenir des aides ou des subventions, de ceux qui ont un avis fondé sur l'évolution du climat et sur le destin de la planète ; alors que nous ne cessons d'affirmer notre irréductible individualité et notre droit absolu à l'autonomie intellectuelle.

Contradiction à n'en pas douter. Ou dissonance cognitive pour parler dans les termes de nos savants psychologues sociaux.

Cette tension de l'ordre démocratique permet de comprendre pourquoi, s'agissant du politique, la position du citoyen respectueux des institutions démocratiques légitimes, mais critique - le citoyen est, par définition, critique - reste aussi difficile à maintenir. Nous risquons de céder au plaisir intellectuel de la dénonciation radicale, au nom de notre droit à juger absolument, facile à exercer dans les sociétés libres et souvent rentables dans le monde des intellectuels. La critique raisonnée et raisonnable, qui implique nécessairement la critique de la critique, définit pourtant le citoyen qui soumet librement les décisions prises par son gouvernement à l'épreuve de la raison.

Cela est d'autant plus difficile que la transparence de la vie publique est une exigence démocratique, puisque les gouvernants doivent rester sous le contrôle des citoyens. Or la transparence accrue de la vie politique a son effet pervers, elle a affaibli le caractère sacré du pouvoir qu'entretenait le secret qui entourait le monarque. La transparence, qu'il s'agisse des politiques ou même des grands entrepreneurs ou des grands commis de l'Etat, nourrit plus la méfiance que la confiance. Tous les êtres humains sont faillibles. Il n'est pas sûr qu'en les connaissant mieux on leur fasse une plus grande confiance.

La seule voie qui soit conforme à la vocation de la connaissance scientifique et aux idéaux de la démocratie, la seule à laquelle nous puissions faire une confiance critique, c'est celle de la

raison. Elle refuse le relativisme absolu et l'idée que tout se vaut. Elle affirme que la recherche patiente, modeste, fondée sur le travail et la réflexion, permet d'atteindre non pas une vérité transcendante que nos sociétés laissent à la liberté de chacun, mais des vérités scientifiques, c'est-à-dire partielles et provisoires, qui relèvent du développement de la connaissance rationnelle.

Il existe bien une forme de vérité, celle qui naît de la recherche lente, prudente et cumulative qui finit par entraîner, par corrections successives, l'accord de la majorité des savants. Il est vrai que les combats ne sont jamais définitivement gagnés et que le créationnisme est encore parfois enseigné comme une option scientifique parmi d'autres, mais personne ne prétend plus que la Terre soit plate et immobile.

Plus modestement, les sociologues ont montré, par exemple, qu'il ne suffit pas de mettre en présence des populations différentes pour que les phénomènes d'exclusion et de stigmatisation de l'autre, justifiés par des arguments divers, raciaux, ethniques ou sociaux, s'évanouissent par miracle. Les médecins, de leur côté, ont éradiqué nombre de maladies qui décimaient la population au cours des siècles passés.

Dans tous les cas, la reconnaissance et l'explication de la source des erreurs commises devraient démontrer le sérieux de l'entreprise de connaissance. C'est bien parce que le Groupe d'information sur l'évolution du climat (GIEC) a reconnu avoir fait des erreurs, dont il a expliqué l'origine, qu'il devrait nous inspirer confiance. Les données scientifiques sont falsifiables ou ne sont pas scientifiques.

Dans la société démocratique, scientifique et technique, où la division du travail et la complexité de l'organisation sociale n'ont cessé de croître, chacun est plus que jamais objectivement tributaire de l'activité et des connaissances des autres. La dépendance qui nous unit, aux plus proches comme aux plus lointains, n'a cessé d'augmenter depuis que le philosophe et sociologue allemand Georg Simmel (1858-1918), il y a plus d'un siècle, observait que l'existence de l'homme moderne tenait à cent liaisons, faute desquelles il ne pourrait pas plus continuer à exister que le *"membre d'un corps organique qui serait isolé du circuit de la sève"*.

Jamais l'enchevêtrement des liens entre tous les individus créés par l'universalité des connaissances scientifiques et par l'argent, instrument des échanges économiques, n'a été aussi intense et n'a mis en relation autant de personnes par-delà toutes les frontières. Chacun est de fait condamné à faire confiance à la compétence des autres. Et l'on peut dire qu'en ce sens jamais la confiance n'a autant été au fondement de l'ordre social, national et international.

Mais cette dépendance est objective et abstraite. Si elle n'est pas soutenue par un minimum de confiance subjective, ne risque-t-elle pas de rester formelle ? Non seulement ces liens abstraits ont perdu la saveur et la signification des relations entre les personnes pour les remplacer par les seuls échanges entre des signes, mais le moyen risque toujours de devenir la fin de l'activité des hommes.

La confiance subjective ne suit pas la confiance objective. Les individus démocratiques, qui entendent exercer leur pleine autonomie intellectuelle et juger de tout par eux-mêmes, ne savent plus à qui faire confiance. Ils jugent que leur opinion vaut ce que vaut celle de tous les autres. Tout est opinion, observait déjà Tocqueville. En qui, en quoi avoir confiance ? La confiance subjective ne se décrète pas.

Débat > [Les XXVes Rencontres de Pétrarque](#)
LES XXVES RENCONTRES DE PÉTRARQUE À MONTPELLIER

Le préoccupant déclin de la responsabilité politique dans nos démocraties

21.07.10 | LE MONDE

Nombreux sont ceux qui analysent et cherchent à mesurer la défiance qui affecte la démocratie représentative, insistant sur la désaffectation des urnes et la distance croissante entre représentants et représentés. Si le phénomène n'a pas la nouveauté que certains lui prêtent, son terreau a néanmoins connu de profonds bouleversements depuis le début du XX^e siècle, qui le rendent assurément plus complexe : professionnalisation accrue de l'activité politique, complexification des clivages sociaux, fragmentation des espaces publics, allongement des chaînes d'interdépendance qui relient les individus, etc.

Tous s'accordent, avec raison, à trouver ce phénomène préoccupant. Plus rares sont ceux, en revanche, qui mettent au coeur de leurs préoccupations la question des modalités de mise à l'épreuve de la confiance dans la démocratie, si ce n'est, mais en contournant l'obstacle en quelque sorte, pour promouvoir une participation accrue des citoyens qui viendrait combler les manques ou les apories de la représentation, voire s'y substituer. Or, comme le montrent bien certains théoriciens de ce "nouvel esprit de la démocratie" - pour reprendre le titre du brillant essai de Loïc Blondiaux (Seuil, 2008) -, les expériences actuelles de la participation citoyenne ne sont souvent qu'un leurre, reproduisant de façon masquée le cens social au principe sociologique du lien représentatif.

Si la question de la participation ne doit bien sûr pas être balayée d'un revers de main, c'est donc celle de la représentation qui demeure cruciale et sans doute première. Mais dans quels termes la poser dans sa relation à la confiance ?

Au coeur du fonctionnement de la démocratie représentative, dans la forme du régime parlementaire qu'elle a commencé à prendre il y a environ deux siècles en Europe, il y a une idée très simple : les gouvernants qui ne jouissent plus de la confiance des gouvernés, ou de leurs représentants, doivent quitter le pouvoir. Dans l'exercice du pouvoir qui leur est confié, ils doivent répondre en permanence de cette confiance, ce qui suppose de devoir rendre des comptes sur l'usage qu'ils font ou ont fait de la confiance qui leur a été accordée. Ce dispositif de mise à l'épreuve de la confiance se nomme responsabilité. La langue anglaise utilise un substantif presque intraduisible - *accountability* - qui exprime mieux l'idée que les gouvernants sont comptables d'une forme de dette contractée au moment de leur désignation, et qui est justement la confiance. Ce qui importe ici est que la responsabilité politique mesure l'état d'une relation de confiance, qu'elle est indépendante de toute faute et de toute culpabilité.

Mais la traduction institutionnelle de ce principe n'a jamais été simple. Le droit constitutionnel est plus à son aise quand il s'agit de définir la responsabilité par la négative, à travers des sanctions, que lorsqu'il faut organiser positivement la responsabilité en termes de comportements attendus des gouvernants.

L'exclusivité de la confiance parlementaire comme mode d'expression de la responsabilité politique s'est également avérée problématique lorsque le Parlement a tout à la fois perdu son rôle central dans la "démocratie d'opinion" et s'est retrouvé corseté par la discipline majoritaire. En France, la V^e République a promu une pratique démocratique déviante, le découplage entre l'exercice du pouvoir d'Etat et la responsabilité politique des gouvernants, la confiance pouvant être accordée lors de grand-messes aujourd'hui quinquennales mais jamais retirée.

Il en a résulté d'ailleurs une régression démocratique supplémentaire : la tentation de substituer, de façon bricolée et incertaine, la responsabilité pénale à la responsabilité politique ; la "criminalisation" de la responsabilité politique, pour parler comme le juriste Olivier Beaud, n'ayant plus rien à voir avec la question de la confiance. Force est alors de constater que, de

nos jours, il ne reste rien de la relation consubstantielle entre responsabilité politique et confiance. Même l'expression du suffrage universel - pensons au référendum européen du 29 mai 2005 - s'avère impuissante à infléchir, ne serait-ce qu'à la marge, les modes d'occupation du pouvoir. Et s'il fallait une preuve ultime de la confusion des esprits, il suffirait de considérer la réforme constitutionnelle engagée dès son élection par Nicolas Sarkozy, dont l'un des mots d'ordre était justement la "responsabilisation" du président de la République. Le résultat final, de ce point de vue, fut éloquent : la possibilité offerte au président de venir s'exprimer, sans risque et selon son bon plaisir, devant le Parlement...

Si l'on s'accorde à penser que poser la question de la confiance, c'est poser la question de la responsabilité politique, au sens exigeant de l'*accountability*, c'est un immense chantier auquel nous sommes dès lors confrontés : celui des mécanismes assurant - et permettant de vérifier - que le pouvoir s'exerce bien conformément à la volonté populaire.

Dernier ouvrage paru : "La Constitution Sarkozy" (Odile Jacob, 2009).

SOCIETE

Les animaux ont-ils des droits ?

15.07.10 | LE MONDE

Les animaux ont-ils des droits ? Cette question, communément moquée et balayée d'un revers de main il y a peu, fait aujourd'hui partie des interrogations recevables, comme l'a montré récemment le 21^e forum "Le Monde – Le Mans" intitulé "*Qui sont les animaux ?*".

Qu'est-ce qui justifie que l'on fasse souffrir, de manière routinière, industrielle, et dans des proportions jamais atteintes, des milliards d'animaux terrestres et marins pour des bénéfices dont la légitimité et l'utilité sont au moins discutables ? Si l'on pense que les animaux n'ont pas de droits et qu'ils n'ont, somme toute, que ce qu'ils méritent, il faut s'en expliquer.

Un grand pas vers l'explication est franchi lorsque beaucoup se sentent contraints d'étayer une position qui semblait jusque-là acquise, inébranlable, pour ne pas dire irréprochable : après tout, ce ne sont que des bêtes ; d'où il faut entendre que quand on agit contre l'intérêt des bêtes, on ne fait rien de vraiment mal, rien de vraiment grave. De cela, nous ne sommes peut-être pas absolument persuadés en notre âme et conscience, mais la collectivité ayant entériné les pratiques cruelles et massives contre les animaux, tout se passe comme si nous nous sentions individuellement justifiés d'en profiter, et donc innocents.

Ce trouble que chacun ressent en songeant aux souffrances infligées aux animaux a du reste entraîné depuis longtemps ses premières conséquences juridiques sur le continent européen : en Angleterre par le Martin's Act, dès 1822, en France par la loi Grammont de 1850 punissant les mauvais traitements commis publiquement envers les animaux domestiques. Ces premiers pas étaient cependant bien timides, car la condition de publicité des actes commis tendait à protéger davantage la sensibilité des hommes auxquels le spectacle en était imposé que celle des animaux qui les subissaient. Sans doute la condition de publicité tombera-t-elle par le décret du 7 septembre 1959 pour les mauvais traitements et ne sera-t-elle pas reprise par la loi du 19 novembre 1963 qui institua le délit d'actes de cruauté. Cependant, aux côtés des souffrances inutilement infligées, c'est-à-dire non nécessitées par la finalité d'usages la plupart du temps générateurs de souffrance, il faut désormais songer à ces violences qui sont imputables au système d'exploitation.

Si la cruauté contre les animaux n'a pas d'âge, quelque chose s'est emballé. Dans le même temps, l'invisibilité de la souffrance animale se fissure, l'évidence selon laquelle les bêtes ne sont bonnes qu'à être tuées semble, pour peu qu'on y réfléchisse, douteuse. Derrière le

"produit" se profile parfois quelque chose que nous n'aimons pas voir. La torsion que subit le statut juridique des animaux traduit ce malaise. Le législateur européen prend des mesures de plus en plus nombreuses pour "protéger" les animaux et veiller à leur "bien-être", y compris et surtout au moment le plus paradoxal où on les mutile et où on les tue. La prédilection des législateurs pour un mot aussi fort que le "bien-être", visant à faire face à des situations où sa prise en compte confine à l'absurdité, reflète probablement pour une part le malaise inhérent à la justification implicite d'activités animalicides.

La proposition de règlement du Conseil du 18 septembre 2008 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort en appelle d'ailleurs à la "prise en compte du bien-être des animaux" tout en enjoignant les exploitants *"d'épargner au maximum la douleur, la détresse ou la souffrance aux animaux destinés à l'abattage"*. On découvrira une nouvelle dimension du paradoxe dans la Directive 93/119/CE du Conseil du 22 décembre 1993 sur la protection des animaux au moment de leur abattage ou de leur mise à mort qui mentionne dans l'un de ses alinéas qu'il *"est interdit d'assener des coups ou d'exercer des pressions aux endroits particulièrement sensibles. Il est en particulier interdit d'écraser, de tordre, voire de casser la queue des animaux ou de les saisir par les yeux. Les coups appliqués sans ménagement, notamment les coups de pied, sont interdits"*. Faut-il que ces actes fussent répandus pour qu'il ait été nécessaire de les noter aussi explicitement dans une directive !

LA PERSONNALITÉ JURIDIQUE

Alors que certains scientifiques s'en remettent au concept mécaniste de nociception, que d'autres admettent l'existence de douleurs "seulement physiques", le législateur européen, quant à lui, reconnaît aux animaux cette évidence, à savoir la capacité à souffrir, à être le sujet de leur douleur et à ressentir la souffrance psychique qu'est la détresse. En vérité, tout le monde sait cela. Pourtant, les animaux sont très exactement traités comme des matières premières dont les règles de transformation sont soigneusement décrites. Comment peut-on tranquillement reconnaître en même temps que les animaux sont profondément affectés par ce qui leur est fait, et en affirmer le caractère licite ? La légitimité de ces pratiques n'est-elle pas mise en question au cœur de leur réglementation ?

S'il est vrai que les animaux demeurent versés du côté des biens, et à ce titre appropriables, ils bénéficient depuis le décret de 1959, la loi de 1963 (précités), la loi du 10 juillet 1976 – dont l'article 9 proclame que *"Tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce"* – et le Code pénal entré en vigueur en 1994, d'une protection contre leur propriétaire lui-même. Désormais, le droit ne laisse plus le propriétaire disposer de sa chose comme bon lui semble lorsque cette chose est un animal. D'ailleurs cette prise en compte de l'intérêt propre de l'animal, être vivant et sensible, n'exprime-t-elle pas une forte résistance à sa classification dans la catégorie des choses ?

Une ligne se dégage alors pour comprendre les raisons d'octroyer des droits aux animaux, par-delà les devoirs de l'homme à les utiliser le moins cruellement possible. A ceux qui considèrent que les avancées législatives en matière de protection des animaux, et plus encore l'idée de leur reconnaître des droits, comme une insulte à la misère humaine, il faut répondre que la misère humaine résulte de l'exploitation ou de l'indifférence à la souffrance des plus faibles et que c'est au contraire l'insulter, sinon la légitimer, que de prôner l'indifférence farouche à l'égard de la souffrance d'autres êtres plus faibles encore et qui ne peuvent jamais consentir. Il faut leur répondre que, dans la mesure où il ne suffit pas de rester indifférent à la souffrance des animaux pour soulager la misère humaine, la protection des animaux et celle des plus faibles des hommes relève du même et noble combat du Droit pour aider ceux à qui il peut être fait du mal, beaucoup de mal. Considérer les animaux comme des choses, c'est les maintenir dans la catégorie où on les avait enfermés à l'époque où la négation de leur sensibilité permettait de les exploiter pleinement.

Nous estimons au contraire que tant sur le plan éthique que sur le plan juridique, dans le prolongement des idées avancées par René Demogue il y a plus d'un siècle, il est inacceptable de continuer à considérer les animaux comme des choses. On peut, certes, améliorer le sort des animaux sans leur accorder la personnalité juridique, et des progrès ont été accomplis en ce sens aussi bien en droit français qu'euro-péen. Il semble cependant difficile de faire véritablement ressortir l'utilité de règles protectrices toujours plus nombreuses sans accorder aux animaux un statut qui leur reconnaisse la personnalité juridique et leur attribue techniquement des droits. De toute façon, dans ce domaine comme dans tout autre, les améliorations concrètes dépendent de l'interprétation des textes par le juge. Or, il ne fait guère de doute que les mêmes règles également protectrices ne seront pas interprétées dans un sens aussi favorable aux animaux dans un Etat continuant à les considérer comme des choses, toujours un peu viles, que dans un Etat les ayant déjà admis dans la catégorie des personnes titulaires de droits.

Florence Burgat est directeur de recherche en philosophie, INRA, université de Paris-I.

Jean-Pierre Marguénaud est professeur de droit privé, faculté de droit et de sciences économiques de Limoges (OMIJ).

SOCIETE

Harcèlement au travail : la prévention désormais obligatoire

31.07.10 |

Les mesures de prévention contre le harcèlement et la violence au travail, arrêtées au printemps dans un [accord entre tous les syndicats et le patronat](#), ont été rendues obligatoires samedi 31 juillet par un [arrêté du ministère du travail](#) paru au Journal officiel.

Elles s'imposent à tous les employeurs et salariés, même si dans les rangs syndicaux, on redoute par avance un certain manque d'opérationnalité et trop peu d'aspects contraignants pour les employeurs.

Selon la définition issue de l'accord, le harcèlement correspond à une situation où un salarié fait l'objet d'abus, de menaces et/ou d'humiliations répétées et délibérées. Le stress découlant de l'organisation du travail ou d'une mauvaise communication dans l'entreprise peut être assimilé à du harcèlement ou de la violence. La violence va du manque de respect à la manifestation de la volonté de nuire, de l'incivilité à l'agression physique.

Les mesures sont inspirées d'un accord-cadre européen décembre 2006 et sont censées permettre d'*"améliorer la sensibilisation et la compréhension des employeurs, des salariés et de leurs représentants"* afin de *"mieux prévenir"* le harcèlement et la violence au travail, *"les réduire et si possible les éliminer"*.

Une plus grande vigilance est demandée à l'employeur à l'égard de certains indicateurs, comme des conflits de personne répétés, des plaintes fréquentes de salariés, ou des passages

à l'acte violents. L'employeur doit prendre en considération *"l'ensemble des éléments de l'environnement de travail : comportements individuels, mode de management, relations avec la clientèle, mode de fonctionnement de l'entreprise"*.

Les mesures ne sanctionnent plus uniquement les salariés comme éventuels auteurs de harcèlement ou violence mais vise aussi les mandataires sociaux, ou les intervenants extérieurs ainsi que le mode de management et le fonctionnement de l'entreprise.

Toute personne s'estimant victime d'un harcèlement peut demander une procédure de médiation, et si le cas est avéré bénéficier d'un accompagnement médical, psychologique voire juridique. L'application de l'accord doit faire l'objet d'un rapport annuel et d'une évaluation dans deux ans.

ENVIRONNEMENT

Un programme sans précédent pour élucider la surmortalité des abeilles

31.07.10 |

Quelle est la cause de la surmortalité des abeilles sauvages et domestiques qui, partout dans le monde, menacent la biodiversité et la sécurité alimentaire de l'humanité ? Pour répondre à cette question, les autorités anglaises et écossaises viennent de lancer un programme d'une envergure sans précédent.

Rassemblés sous l'intitulé "Initiative pour les insectes pollinisateurs", neuf projets de recherche, qui bénéficieront d'un financement de 12 millions d'euros sur trois ans, tenteront d'apporter des réponses. *"L'enjeu est à la fois de protéger la biodiversité - de nombreuses espèces sauvages dépendant de la pollinisation -, et les cultures alimentaires, en particulier les fruits et légumes, explique Andrew Watkinson, directeur du partenariat Living with Environmental Change, qui chapeaute les recherches menées par les gouvernements du Royaume-Uni. On voit déjà les conséquences du manque de pollinisateurs en Angleterre : les producteurs de pommes doivent ainsi importer des abeilles."*

Un tiers de l'alimentation mondiale dépend de la pollinisation par les insectes. Le programme a été suscité par les parlementaires britanniques, alertés par des apiculteurs. Il est financé par des fonds publics et le Welcome Trust, une fondation privée.

IMPACT DES PESTICIDES

Pour expliquer cette surmortalité, la communauté scientifique parle aujourd'hui de causes "multifactorielles", et d'interactions possibles entre les divers facteurs : maladies, parasites, exposition aux pesticides, raréfaction de la nourriture des insectes due à l'uniformisation des cultures, appauvrissement génétique des reines... Les programmes lancés en Grande-Bretagne exploreront ces diverses pistes : rôle du parasite *Varroa destructor* - surnommé le "vampire de l'abeille" - dans la propagation des virus, impact des modifications du paysage et des changements dans l'environnement, fonctionnement des abeilles en ville...

L'un d'eux, dirigé par le neurologue Christopher Connolly, de l'université de Dundee (Ecosse), sera consacré aux incidences des pesticides. *"Ils affectent les connexions neuronales des insectes, explique M. Connolly. A haute dose, ils entraînent la mort, mais l'exposition chronique à de faibles doses peut aussi provoquer des changements plus ténus, comme la perte du sens de l'orientation, la diminution de la capacité d'apprendre et de communiquer."* Jusqu'à présent, de tels impacts ont été mis en évidence en laboratoire, mais jamais en conditions réelles, en plein champ. L'équipe du professeur Connolly travaillera sur les deux plans.

Elle tentera de mettre en évidence les effets d'un ou de plusieurs pesticides sur l'activité cérébrale des abeilles au niveau cellulaire. *"Nous nous focaliserons sur l'impact combiné de plusieurs pesticides, poursuit M. Connolly. Ils peuvent ne pas avoir d'effets isolément, mais être délétères quand ils agissent en synergie."* Les pesticides de traitement des cultures, mais aussi ceux qui sont utilisés par les apiculteurs pour éradiquer les parasites dans les ruches, seront testés. L'évolution des capacités d'apprentissage d'abeilles exposées à des produits chimiques sera également évaluée en laboratoire.

Enfin, volet le plus spectaculaire de la recherche, les abeilles de trois ruches en plein champ seront équipées de puce de radio-identification (RFID), qui permettront de suivre la trace de chaque insecte. Il s'agit de résoudre l'une des difficultés majeures dans l'identification des causes de surmortalité : dans de nombreux cas, les abeilles ne meurent pas près de la ruche, mais disparaissent. Les insectes seront également régulièrement pesés, afin de déterminer s'ils ramènent la même quantité de nourriture que dans des ruches témoins. Quelque 16 000 abeilles au total seront équipées de puce RFID.

Ce programme, mené en collaboration avec des apiculteurs écossais, doit durer trois ans.